



## **SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59**

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX  
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE  
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96  
@mail : [CGT.059@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR](mailto:CGT.059@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR)  
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

### **DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT EN CAP LOCALE DE RECOURS EN NOTATION DU 19 OCTOBRE 2009**

La CAP de ce jour doit émettre un avis sur les recours en notation de 8 contrôleurs et 19 agents d'administration du Trésor Public dans le Nord.

Dans un contexte où les services publics subissent de plein fouet des réformes mettant à sac nos missions régaliennes. La création de la DGFIP s'inscrit pleinement dans cette logique de casse.

Dans ces conditions, le nombre de recours présentés cette année, traduit bien le « mal être » ressenti au quotidien. Les conditions de travail se dégradent, les moyens humains et matériels se réduisent.

En cette quatrième année d'exercice de la nouvelle mouture de la notation, les agents se rendent parfaitement compte des limites de la notation selective, et des promesses non tenues. La multiplication des 0.01 attribués d'une année sur l'autre explicite ces propos. De plus , nous avons constaté de nombreux vices de forme dans les dossiers présentés. Certains entretiens n'ont pas eu lieu. Lorsque ceux-ci ont eu lieu, les tableaux synoptiques n'ont pas toujours été présentés en entretien.

Nous soulignons également que certains notateurs répondent aux recours d'une manière plus que légère.

D'autres ne prennent même pas leurs responsabilités, par exemple comment voulez vous qu'un notateur n'étant pas là en 2008, puisse noter et répondre pour cet exercice ?

La mobilité, qui est l'un des chevaux de bataille de la direction, remet souvent en cause le droit à avancement, puisqu'un agent nouvellement muté, ne se voit jamais bonifié.

L'évolution constante de nos missions et l'individualisation des tâches à effectuer, conduisent nos collègues à travailler dans des conditions de plus en plus difficiles avec des incertitudes professionnelles fortes. Le malaise social prévaut. La forte augmentation du nombre des recours cette année est un signal d'alarme auquel il faut être attentif sous peine de voir se développer d'autres expressions de souffrance au travail.